

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Rencontres théâtrales Les femmes sensibilisées à leurs droits et devoirs pour bannir leur marginalisation

Félicien NDONGO
Lébamba/Gabon

DANS le cadre de la deuxième édition des "Rencontres théâtrales de Lébamba", organisée par l'association "Parole de femmes" et financée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), à travers la Commission nationale gabonaise, grâce aux programmes de participation, une série de formations théoriques et pratiques à l'intention des jeunes et des femmes issues des troupes de théâtre scolaires de Fougamou, Mouila, Ndendé et Lébamba, mais aussi des troupes professionnelles des arts du spectacle (Bambilingui théâtre, Ndossi et l'atelier Eyeno), s'est déroulée du 15 au 21 avril 2019 dans cette ville. Lébamba devenant ainsi le pôle de l'activité culturelle décentralisée. La formation était axée sur les thématiques de l'écriture dramatique et la mise en scène, la diction et l'interprétation. En plus de ces formations, le festival concernait également des apprentissages sur le management artistique, l'entrepreneuriat culturel et la communication des organisations. En effet, les "Rencontres théâtrales de Lébamba"



Photo : Félicien Ndongo

Une comédienne de l'atelier Eyeno lors de la mise en scène d'«Un serpent dans ma cuisine».

sont un espace d'expression et de formation des femmes et des jeunes amoureux du théâtre, qui vise à les doter de compétences pour prendre une part active à la vie politique, économique et sociale du pays. Ces rencontres se sont déroulées en deux phases : la première était portée par des sessions de formation sur les différents registres en matière de théâtre. La seconde était un festival de théâtre constituant la partie pratique des enseignements dispensés. Les différents participants audit festival étant les troupes ayant suivi les formations de la première phase. Elles s'inscrivaient également dans le cadre de la célébration du mois de la femme, décrétée par le gouvernement pour la période

allant du 8 mars au 17 avril 2019. Le projet est né de la faible participation des femmes et des jeunes à la vie publique. Le Gabon, a-t-on rappelé, a ratifié diverses conventions internationales sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes, dont l'Agenda 2030 des Nations-unies, qui est l'engagement de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, tel que le numéro 5, au cœur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. Il constitue alors une occasion pour le secteur de la culture de contribuer au développement du pays.

ENSEIGNANTS VICIEUX• Les femmes de théâtre ont décrié différentes formes de marginalisation dont

elles sont victimes dans les sociétés traditionnelles. A travers des pièces de théâtre comme "La Palabre", tirée de l'histoire d'Awu de Justine Mintsa (lycée Daniel Didier Roguet de Lébamba), "Les Larmes seront dans ta maison à présent" (lycée Léon Mboumba de Fougamou), "La Veuve" (Complexe scolaire Les Etoiles de Saint Antoine de Lébamba) et "Un serpent dans ma cuisine" de l'Atelier Eyeno, elles ont restitué cette réalité. "La Palabre" met en scène l'histoire d'une jeune lycéenne qui tombe enceinte d'un de ses enseignants. Les causes de cette grossesse précoce sont multiples. D'une part, ses parents ne lui donnent pas de l'argent pour sa scolarité, encore moins pour ses petits besoins. D'autre part,

les enseignants sont vicieux et profiteurs. Ils proposent aux jeunes filles d'avoir des rapports sexuels avec eux pour s'assurer de bonnes notes en classes, et utilisent les garçons pour des travaux à domicile, ou leur demandent de l'argent pour annuler une mauvaise note. Le destin de la jeune fille s'est alors retrouvé dans les mains de sa famille qui voulait qu'elle abandonne ses études à l'accouchement, pour s'occuper de son enfant, parce qu'elle aurait déshonoré la famille. Heureusement, il n'en sera pas ainsi. A la fin de la réunion de famille, un de ses oncles prend la décision, à l'encontre des siens, qu'elle reprendra ses études au terme de sa grossesse, mais devra faire preuve de bravoure. "Les Larmes seront dans ta

maison à présent" et "La Veuve", à travers des mises en scène dynamiques, constituent d'autres témoignages en lien avec la maltraitance des couches défavorisées, notamment les femmes et les filles. Elles présentent des femmes spoliées, à la suite du décès de leurs époux. "A l'issue de ces différentes pièces jouées principalement par des femmes et/ou des jeunes filles, nous voulons sensibiliser ces personnes à leurs droits et devoirs, afin qu'elles soient toujours maîtresses de leur destin", a conclu la présidente de l'association "Parole de femme", Rosina Koussou Koumba. A noter que le lycée Paul Marie Yembit a été sacré, pour la seconde fois, lauréat de cette deuxième édition.



Photo : Félicien Ndongo

Phase de la formation pratique avec les jeunes du lycée de Lébamba.

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Vie chère Vers la mise en place d'une mercuriale des produits locaux

Esaië NDILOROU
Lambaréné/Gabon

DEPUIS sa prise de fonctions, la gouverneure du Moyen-Ogooué fait face à de nombreuses revendications et sollicitations de ses administrés qui se plaignent de ce que les produits locaux coûtent chers. Paulette Mengue M'Owono n'est pas restée sourde à leurs cris puisqu'elle vient de désigner un expert de la direction générale de la Concurrence et de la consommation (DGCC), Roger Ekomi Ndong, de se rendre sur le terrain pour y mener une enquête. L'équipe de la DGCC a alors parcouru les coins et recoins de la province, c'est-à-dire les deux départements du Moyen-Ogooué, à savoir l'Ogooué et les Lacs et l'Abanga-Bigne. Et rendu visite aux nombreux opérateurs économiques de Lambaréné, Ndjolé et leurs environs, dans le



Photo : Esaië NDILOROU

De gauche à droite : l'expert Roger Ekomi Ndong, le représentant du gouverneur Jean-Aimé Nfoula, et le chef de service provincial de la Concurrence, Fabien Mikelet.

but de mettre les consommateurs en confiance et alléger leur porte-monnaie. Pour observer de plus près cette mercuriale qui doit obéir à la réalité sur le terrain, Roger Ekomi Ndong, chef de délégation a réuni certains opérateurs économiques et autres responsables de l'administration, pour débattre de la question. Au cours de cette rencontre présidée par le secrétaire général de province, Jean-Aimé Nfoula, re-

présentant la gouverneure, M. Ekomi Ndong a présenté les données recueillies sur le terrain. Les prix du poisson par kilo, le bois de construction, les outils dans les quincailleries, la menuiserie, la banane, les produits locaux, bref, tout est passé au peigne fin. Au cours des débats chacun a pu donner son point de vue sur la question. "Cette démarche va de soi car avant de soumettre la conclusion



Photo : Esaië NDILOROU

Opérateurs économiques et responsables administratifs pendant la réunion sur la mercuriale.

du travail de terrain à la haute autorité provinciale, nous devons tous être d'accord que ce travail prend en compte les avis des uns et des autres, surtout ceux qui interviennent en amont et en aval, ainsi que les consommateurs, au centre. Avant de rendre compte à la gouverneure, il faut voir avec les acteurs les contours, parce que cette mercuriale concerne tout le monde dans la province. Depuis ma prise de fonctions ici dans le

Moyen-Ogooué, j'ai créé un comité présidé par la gouverneure, conformément à la loi. Et le secrétariat est assuré par le service provincial de la Consommation et la concurrence. Par contre, en ma qualité d'expert, j'ai le volet orientation technique", a fait remarquer Roger Ekomi Ndong. Dans l'ensemble, les participants se sont accordés sur plusieurs prix en termes de propositions à soumettre à la plus haute

autorité provinciale qui, à son tour, va se référer aux instances nationales avant de valider et faire appliquer la mercuriale sur le terrain. Une mercuriale qui est d'ailleurs attendue avec impatience par les consommateurs, et qui espèrent ainsi voir le panier de la ménagère beaucoup amélioré. "Je ne comprends pas que les produits locaux coûtent plus chers que ceux venus d'ailleurs dans cette province. Des produits halieutiques tels que le poisson - la carpe et autres - et ceux issus de l'agriculture comme la banane, le taro, les feuilles de manioc, etc. Je ne comprends pas qu'ils doivent être vendus à prix d'or dans la ville et ses environs. Pour moi, cette initiative consistant à mettre une mercuriale sur pied, y comprise sur la viande de brousse, fera l'affaire des citoyens ruraux que nous sommes", a estimé un consommateur, Thibaut Ndong Maccafou.